



Une
transformation
inspirée par
les valeurs

20
24

Sommaire

03

Édito
d'Alain Payan

04

Chiffres clés

06

Entretien avec
Jean-Marc Aussibal

08

Rétrospective

10

Mutuelle
à mission

12

Gouvernance

14

Développer
nos métiers

Prévoyance

Épargne-retraite

Réassurance

22

Protéger
nos adhérents

Mieux vivre son
hospitalisation

Faire face aux
accidents de la vie

Accompagner
la dépendance

Soutenir et protéger
les élus locaux

Protéger dans
la durée

34

Accomplir
notre mission

Assureur mutualiste

Entreprise

Employeur

Investisseur

Tutélaire

03



Rapport annuel 2024

Édito

L'année 2024 restera dans l'histoire de Tutélaire comme une année charnière. Le fruit d'un travail collectif, de convictions assumées et d'un cap maintenu avec constance. Car grandir, pour une mutuelle comme la nôtre, ne se résume pas à des chiffres. C'est élargir notre impact, sans renier ce qui fait notre force : un modèle humaniste, solidaire et engagé.

J'ai souvent rappelé que notre démarche s'inscrivait dans le temps, et que le chemin serait long. Les projets qui aboutissent aujourd'hui sont le résultat de cette vision patiente et volontaire, portée collectivement.

Cette année, nous avons franchi une nouvelle étape. De mutuelle affinitaire, Tutélaire est devenue plus ouverte, plus visible, plus offensive. Notre développement repose désormais sur trois métiers complémentaires : la prévoyance, notre socle historique, l'épargne retraite, que nous avons su investir avec détermination et la réassurance, levier stratégique d'ampleur. Cette diversification renforce notre position dans l'univers de la gestion des risques longs et consolide l'équilibre de notre modèle.

Mais cette transformation ne serait rien sans l'implication de toutes celles et ceux qui font Tutélaire. C'est grâce à la mobilisation des équipes, à la confiance de nos partenaires et à l'engagement de notre réseau militant que nous avons franchi ce cap. Je tiens à les remercier très sincèrement. Entreprise à mission, mutuelle à but non lucratif, Tutélaire reste guidée par une finalité claire : répondre aux besoins majeurs de la société – comme la retraite ou la dépendance – avec exigence, utilité et solidarité. Dans un contexte économique tendu, nous avons agi concrètement : en 2024, ce sont 6 millions d'euros d'économies sur leurs cotisations que nous avons consenties à nos adhérents. Cette démarche témoigne de notre volonté d'assurer une protection efficace sans faire peser un effort supplémentaire sur nos adhérents, dans un contexte déjà difficile pour beaucoup.

Notre action ne se limite pas aux seuls produits d'assurance. Être mutualiste, c'est aussi prendre position sur les grands enjeux sociétaux – comme la prévention, le bien vieillir ou encore l'usage des pesticides – et par des actions concrètes portées sur le terrain. Depuis deux ans, notre réseau a donné naissance à vingt-cinq initiatives en lien avec la santé, l'environnement ou la consommation responsable. Et lorsque nos territoires sont frappés, comme ce fut le cas à Mayotte ou à La Réunion, Tutélaire se tient solidairement aux côtés de celles et de ceux qui en ont besoin.

2024 a donné l'impulsion. Il nous faut maintenant, sur des fondations solides, continuer à construire, à incarner, à rassembler. C'est notre engagement au quotidien. C'est également tout le sens de notre engagement au sein d'Enio, l'union de groupe mutualiste. Nous croyons dans la force du collectif pour défendre nos convictions et mieux faire entendre notre voix. Celle d'un mutualisme d'action, ouvert sur l'extérieur et profondément humain.

Alain Payan

Président de Tutélaire

“ Tutélaire grandit, fidèle à ses valeurs de mutuelle humaniste ”

Une année de

Entreprise



130,7 M€
de chiffre d'affaires



5,2 M€
de résultat net

1 Md€
de provisions techniques

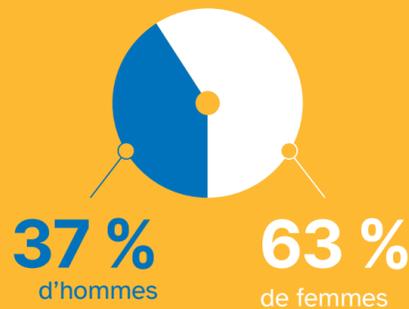
113,5 M€
de fonds propres

288 %
de taux de couverture

Collaborateurs

12 %
de travailleurs en situation
de handicap

57
collaborateurs



2 665 €
bruts de salaire
minimum mensuel

4,17
d'écart salarial
maximum

forte croissance

Adhérents

338 270
adhérents

47 947
appels téléphoniques



27 M€
de prestations versées
en prévoyance

92 %
de taux
de satisfaction



5 300
rentiers dépendance

6 M€
de reversement volontaire
aux adhérents

En 2024, Tutélaire a reversé 6 millions d'euros sous la forme de remises sur cotisations d'allocation décès et temporaire décès (3,5 M€), de gratuité de la protection juridique (1M€) et de revalorisation des rentes dépendances (1,4 M€) afin de maintenir un niveau de vie décent aux retraités.

Engagements

25
projets environnementaux
réalisés

550
militants mobilisés
sur nos actions responsables

4 000
personnes impactées

40
associations locales
accompagnées

95,8 %
d'investissements durables
et responsables

Entretien avec Jean-Marc Aussibal



Jean-Marc Aussibal,
Directeur général
de Tutélaire

Le directeur général revient sur le mouvement de transformation de Tutélaire, son année 2024 exceptionnelle et sur ses convictions intangibles qui fondent toutes ses actions.

Quel est votre regard sur 2024 ?

2024 voit la concrétisation de notre stratégie de transformation et de diversification engagée depuis plusieurs années. D'assureur prévoyance des agents de La Poste et d'Orange, notre métier historique, notre mutuelle est entrée dans une autre dimension puisque nous comptons aujourd'hui trois activités dont le point commun est la gestion des risques, en particulier les risques longs. Nous exerçons le métier d'épargne-retraite après le transfert des portefeuilles de Carel et Premut composés d'élus locaux et d'anciens combattants. Enfin, nous développons le métier de la réassurance, une expertise que nous maîtrisons depuis des années, en nouant des partenariats avec des organismes qui partagent nos valeurs.

La retraite est-elle la nouvelle aventure de Tutélaire ?

Nous sommes désormais l'assureur des portefeuilles Carel de retraite supplémentaire des élus locaux. Ce rapprochement entre CAREL Mutuelle et Tutélaire est celui de deux mutuelles partageant le même socle de valeurs. Il a vocation à évoluer pour que nous développions ensemble de nouvelles solutions. Attachée aux valeurs de la démocratie, il est naturel pour Tutélaire de protéger les élus locaux qui en sont des piliers forts dans nos territoires.

D'avantage qu'une opportunité, ce transfert s'est imposé comme une évidence avec les sujets de dépendance que nous traitons, car retraite et dépendance s'adressent à un continuum de population. Tutélaire réfléchit depuis longtemps à un produit qui combinerait la prise en charge de la retraite et de la dépendance. Ce produit est peu répandu, peut-être, car il associe des logiques différentes : l'épargne pour la retraite et la prévoyance pour la dépendance. Être un acteur de ces deux métiers nous donne l'occasion de réfléchir et, nous l'espérons, de créer dans les années qui viennent, ce produit protecteur et hybride.

Quelle place occupe la réassurance ?

La réassurance est vouée à jouer un rôle croissant au sein de Tutélaire. Nous pratiquons depuis longtemps une réassurance qui était plutôt sans risque et peu rémunératrice. Depuis un an, nous avons signé de nouveaux traités et modifié significativement notre activité de réassurance. Son essor prouve notre solidité financière, notre maîtrise des risques et conforte notre notoriété dans notre secteur. Notre expertise technique est reconnue sur le marché et Tutélaire est aujourd'hui régulièrement sollicitée par des courtiers en réassurance et d'autres mutuelles. Notre ambition est de maintenir cette trajectoire de développement pour nouer de nouveaux partenariats.

La prévoyance reste-t-elle le pivot de votre activité ?

La prévoyance est notre métier historique, celui qui a permis à Tutélaire de se développer. Pour bien faire ce métier, nous nous appuyons sur trois forces : des fondamentaux financiers solides, un niveau d'expertise technique élevée indispensable sur ce métier, et les valeurs fortes que nous portons, à commencer par la non-lucrativité. Ces valeurs que nous défendons avec conviction, nous les avons renouvelées en acquérant la qualité de mutuelle à mission. Sur ce métier aussi, nous comptons nous développer en élargissant notre palette d'expertise et d'offres afin de proposer à nos partenaires des solutions de plus en plus complètes pour nos adhérents finaux. Nous y travaillons d'ores et déjà.

Être une entreprise à mission, cela change quoi ?

Cette qualité renouvelle et amplifie notre engagement. D'une entreprise, déjà militante, nous sommes devenus une entreprise engagée et ouverte sur l'extérieur. Cet engagement dépasse le cercle de nos adhérents et brise l'entre-soi du mutualisme. Ce statut nous oblige à prouver ce que l'on dit, car nous sommes contrôlés par un tiers indépendant.

Cela influe aussi sur la pérennité de nos actions en s'inscrivant dans le temps long. Enfin, être une entreprise à mission structure davantage notre approche environnementale. Nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux associés à des actions exigeantes, notamment en engageant un profond travail de réévaluation de la qualité environnementale et sociale de nos investissements. Pour ces raisons, notre mission est le moteur de notre stratégie et cela rejaille naturellement sur notre marque employeur et la qualité de nos recrutements.

Quels combats vous tiennent à cœur aujourd'hui ?

Dans un monde traversé par de profondes tensions géopolitiques — recul de l'État de droit, tentations ultralibérales, montée des nationalismes — nos valeurs humanistes sont plus que jamais mises à l'épreuve. Cette crise est aussi écologique. Les reculs récents sur des textes fondamentaux, comme la directive CSRD, illustrent une tendance inquiétante : celle du renoncement. Mutuelle à mission, Tutélaire ne cédera rien. L'urgence demeure, et nos engagements sociaux et environnementaux resteront intacts, quels que soient les vents contraires. Car les décisions sanitaires, sociales ou climatiques ne sont jamais abstraites : elles touchent des vies. Elles dessinent les contours de notre avenir commun. Nous le voyons déjà avec le nombre croissant de déplacés climatiques. C'est pourquoi nous devons aller au-delà du monde mutualiste. Agir pour la société. Défendre une vision humaniste et progressiste du monde. Porter les combats qui comptent.

Le développement de Tutélaire va-t-il se poursuivre ?

Le développement n'est pas une fin en soi. Il est la conséquence de notre stratégie d'entreprise à mission. Par exemple, nous considérons la dépendance comme un enjeu social sur lequel nous sommes légitimes de nous développer pour adresser des besoins très spécifiques. D'autant que les Français sont peu couverts en dépendance. Cela reste un produit difficile à vendre malgré l'ampleur du phénomène, car les gens sont réticents à accepter cette idée de subir une perte d'autonomie. Mutuelle à impact et inclusive, notre préoccupation est d'avoir des produits financièrement accessibles à tous, à des populations qui sont dépourvues de moyens et qui ont beaucoup de besoins. Notre développement est conditionné par ces exigences et notre implication en faveur d'une plus grande justice sociale. C'est ce qui fait la différence de Tutélaire.

" C'est pourquoi nous devons aller au-delà du monde mutualiste. Agir pour la société. Défendre une vision humaniste et progressiste du monde. Porter les combats qui comptent. "

Rétrospective 2024

PARTENARIAT

Épargne retraite : un nouveau métier

En intégrant les portefeuilles de retraite supplémentaire des élus locaux issus de CAREL Mutuelle et Mutex SA, Tutélaire a franchi une étape stratégique. Cette opération élargit son champ d'action à l'épargne retraite et consolide sa position sur le marché mutualiste. Plus de 28 000 contrats et près de 59 millions d'euros de cotisations sont gérés dans ce cadre. Cette diversification s'inscrit dans une volonté d'offrir une protection sociale globale et solidaire aux élus locaux, acteurs essentiels de la vie démocratique. Tutélaire et CAREL Mutuelle envisagent de développer des outils novateurs pour leurs adhérents.



tutélaire
MUTUELLE HUMANISTE



ADHÉRENTS

Partager les réussites collectives

Mutuelle à but non lucratif, Tutélaire a d'abord vocation à servir l'intérêt de ses adhérents. Ses excellents résultats 2024 lui permettent d'aller plus loin dans l'accompagnement des plus fragiles et dans la redistribution d'une partie de ses excédents. Elle revalorise les prestations, opère des remises sur les primes ou ajoute de nouveaux services gratuits, comme la protection juridique. En 2024, Tutélaire a reversé 6 millions d'euros sous la forme de remises sur cotisations d'allocation décès et temporaire décès, de gratuité de la protection juridique et de revalorisation des rentes dépendances afin de maintenir un niveau de vie décent aux retraités.



PRÉVENTION

Soutien à la formation aux aidants via notre partenaire France Alzheimer

Plus de 1,2 million de personnes en France souffrent de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Tutélaire et l'association France Alzheimer ont signé une convention pour soutenir la « Formation aux Aidants ». Axée sur l'accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne à domicile, elle est assurée par un psychologue et un bénévole. Elle fournit des outils et des informations pour comprendre la personne malade et adapter son environnement.

MUTUALISME

Unalis devient Enio

En juillet 2024, Unalis devient Enio, marquant ainsi une nouvelle étape dans son histoire. Enio regroupe aujourd'hui douze mutuelles indépendantes et engagées, disposant chacune d'une voix égale, indépendamment de leur taille et de leur chiffre d'affaires. Cette union mutualiste couvre un million de personnes afin de défendre leurs intérêts et prône la diversité du mouvement mutualiste. Alain Payan, Président de Tutélaire, en assure la présidence jusqu'en 2026.



Année charnière dans l'histoire de Tutélaire, 2024 concrétise un long chemin pour diversifier l'activité de la mutuelle et faire rayonner ses valeurs et ses qualités.

MUTUALISME

Une assemblée générale 2024 intense

L'assemblée générale 2024 de Tutélaire a été marquée par le caractère historique du vote en faveur du transfert des portefeuilles PREMUT et Carel, une étape majeure dans la transformation de la mutuelle. Elle a aussi été l'occasion de saluer l'adhésion à l'union mutualiste Enio ainsi que le développement des partenariats de distribution pour la commercialisation de ses offres. Tutélaire a affirmé son engagement pour la santé publique, la solidarité et la démocratie, appelant à une mobilisation accrue face aux défis sanitaires et écologiques.

PARTENARIAT

Signature de deux nouvelles conventions de partenariats

Pour dynamiser sa croissance, Tutélaire accueille les mutuelles Heyme et Amellis dans son réseau de partenaires. La mutuelle compte cinq partenaires pour commercialiser son contrat sâge autonomie. Elle reste l'assureur et la gestionnaire de ces contrats. Pour les accompagner dans leurs démarches, Tutélaire déploie un dispositif complet avec des webinaires et des campagnes ciblées pour sensibiliser un large public aux enjeux de la dépendance, un parcours de souscription 100 % digital et des outils d'aide à la vente performants. Une cellule répond à toutes les questions de leurs équipes.



PRÉVENTION

Perte d'autonomie : des conseils pour faire face

Parce que prévenir, c'est déjà agir, Tutélaire a placé la prévention au cœur de sa démarche en 2024, en organisant une série de conférences en ligne dédiées aux enjeux du vieillissement. Conforme à son appréhension globale des problématiques liées à la perte d'autonomie, cette initiative vise à informer, sensibiliser et accompagner les personnes concernées comme leurs proches. Animées par des gériatres, des psychologues et d'autres experts du vieillissement, ces conférences abordent l'ensemble des aspects liés à la perte d'autonomie. Accessibles à distance, et ouvertes à nos adhérents ainsi qu'à ceux de nos mutuelles partenaires, ces rendez-vous offrent à chacun des repères concrets pour mieux comprendre, anticiper et agir face aux défis du grand âge.

ADHÉRENTS

Un engagement en faveur de la santé publique

Aux côtés d'un groupement de mutuelles et de partenaires engagés, Tutélaire a pris part à des prises de parole fortes sur deux enjeux majeurs de santé publique : les pesticides et l'amiante. Elle a co-organisé deux colloques d'envergure : l'un au Sénat, le 5 février, l'autre au Parlement européen, le 11 avril. Elle a également cosigné une tribune parue dans Le Monde, aux côtés de dizaines de mutuelles représentant plusieurs millions de personnes protégées. Et d'autres actions groupées sont déjà en préparation. Fidèle à sa raison d'être et à ses valeurs mutualistes, Tutélaire entend poursuivre son engagement pour défendre la santé et le vivant, aujourd'hui et pour les générations futures.

Une mutuelle à mission

Au cœur de la stratégie d'entreprise de Tutélaire, il y a, de façon indéfectible, notre raison d'être et nos engagements. Ce sont ces éléments essentiels qui tracent le chemin futur de la mutuelle à mission que nous sommes, au service de nos adhérents et au-delà.

Actions clés

Développement des partenariats de distribution pour le contrat sâge autonomie

Réalisation de 25 actions locales en faveur des enjeux sociaux et environnementaux, dans le cadre du projet Phénix, porté par les bénévoles

Élargissement du bilan carbone aux activités du siège, de la vie mutualiste et aux placements

Objectif social :

Pour un monde plus respectueux de l'humain, Tutélaire s'engage à mobiliser ses ressources et ses forces vives au service de l'amélioration des conditions de vie des plus fragiles et d'une meilleure protection sociale pour tous.

Objectif environnemental :

Pour un monde plus respectueux de l'environnement, Tutélaire s'engage à favoriser les comportements écoresponsables à tous les niveaux de l'entreprise en limitant l'empreinte écologique de son activité et en privilégiant les actions et projets en faveur de la transition écologique et solidaire.

Notre raison d'être

Affirmer son engagement humaniste pour plus de justice sociale en imaginant des solutions solidaires et sincères de lutte contre les inégalités.

Apporter aux enjeux sociétaux majeurs des réponses innovantes, techniquement maîtrisées, pour tous et accessibles à tous.

Contribuer à la transformation vers un monde plus respectueux de l'humain et de son environnement.

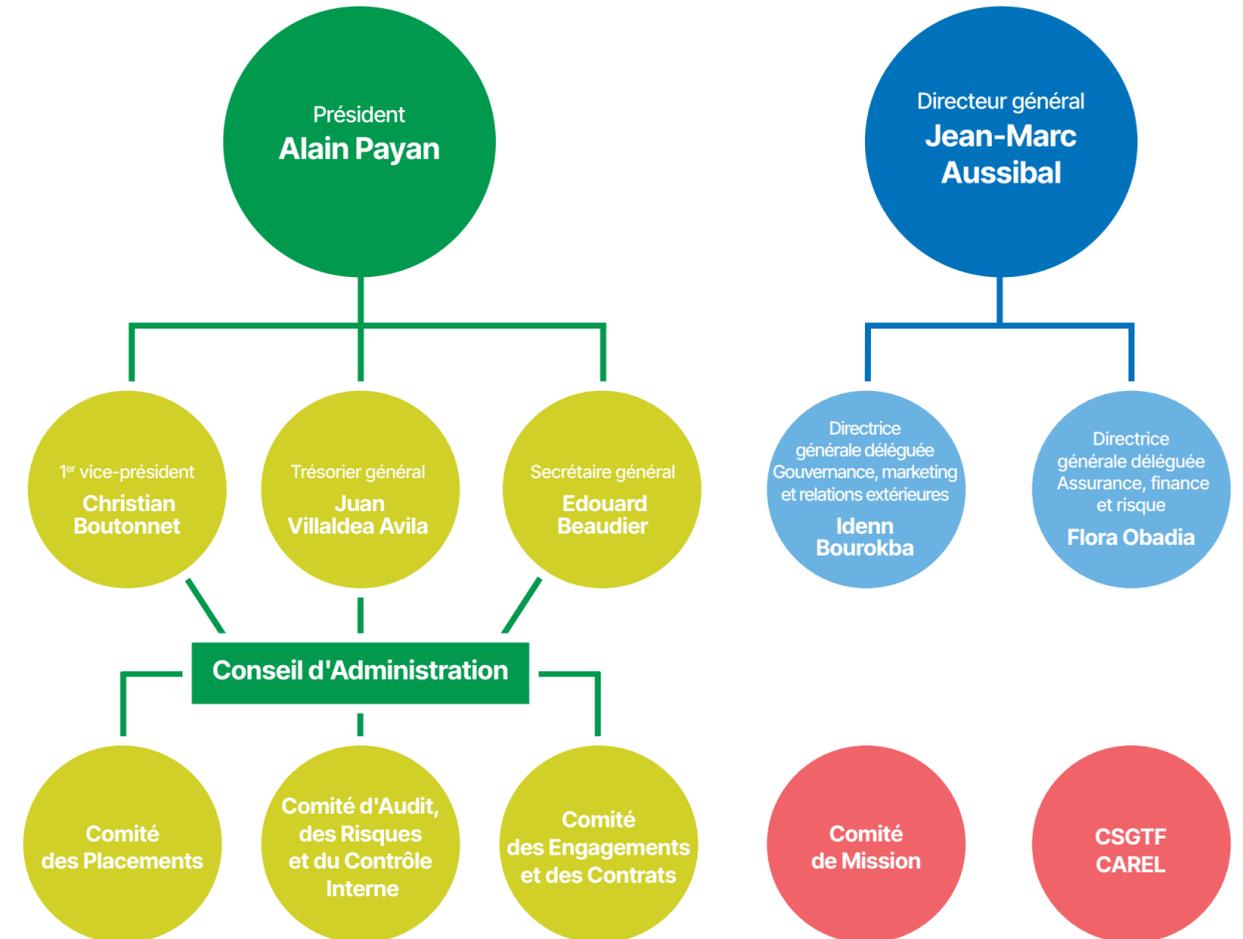




Au siège de Tutélaire à Paris, des équipes mobilisées au service de nos adhérents toute l'année.

Une gouvernance partagée et démocratique au service de nos adhérents

La gouvernance de Tutélaire se distingue par une organisation fondée sur des principes mutualistes et démocratiques. Elle réside dans la complémentarité des deux dirigeants effectifs, d'un conseil d'administration et de comités statutaires qui assistent celui-ci dans ses fonctions de contrôle, de coordination et de gestion.



Edouard BEAUDIER • Caroline BLAS • Patrick BLOCHE • Grégoire BODAS
Stéphane BOUILLON • Christian BOUTONNET • Dominique BUSSEREAU
Pierre CAZENAVE • Nelly DELAIGUE • Patrick DELAIGUE • Christine DELRIEU
André DEVERGNE • Daniel DULON • Gabriel FERNANDEZ • Hannelore HAMANN
Laurence MARC • Brigitte MUSSET • Marie-Hélène MUSSET
Gaëlle OLLIVIER-BARBEROUSSE • Christine SAILLAN • Jean-Michel SANCHEZ
Brigitte THERY • Marie-Annick THIERY • Juan VILLALDEA AVILA



Prévoyance, épargne-retraite, réassurance, Tutélaire s'affirme comme un acteur expert



Flora Obadia

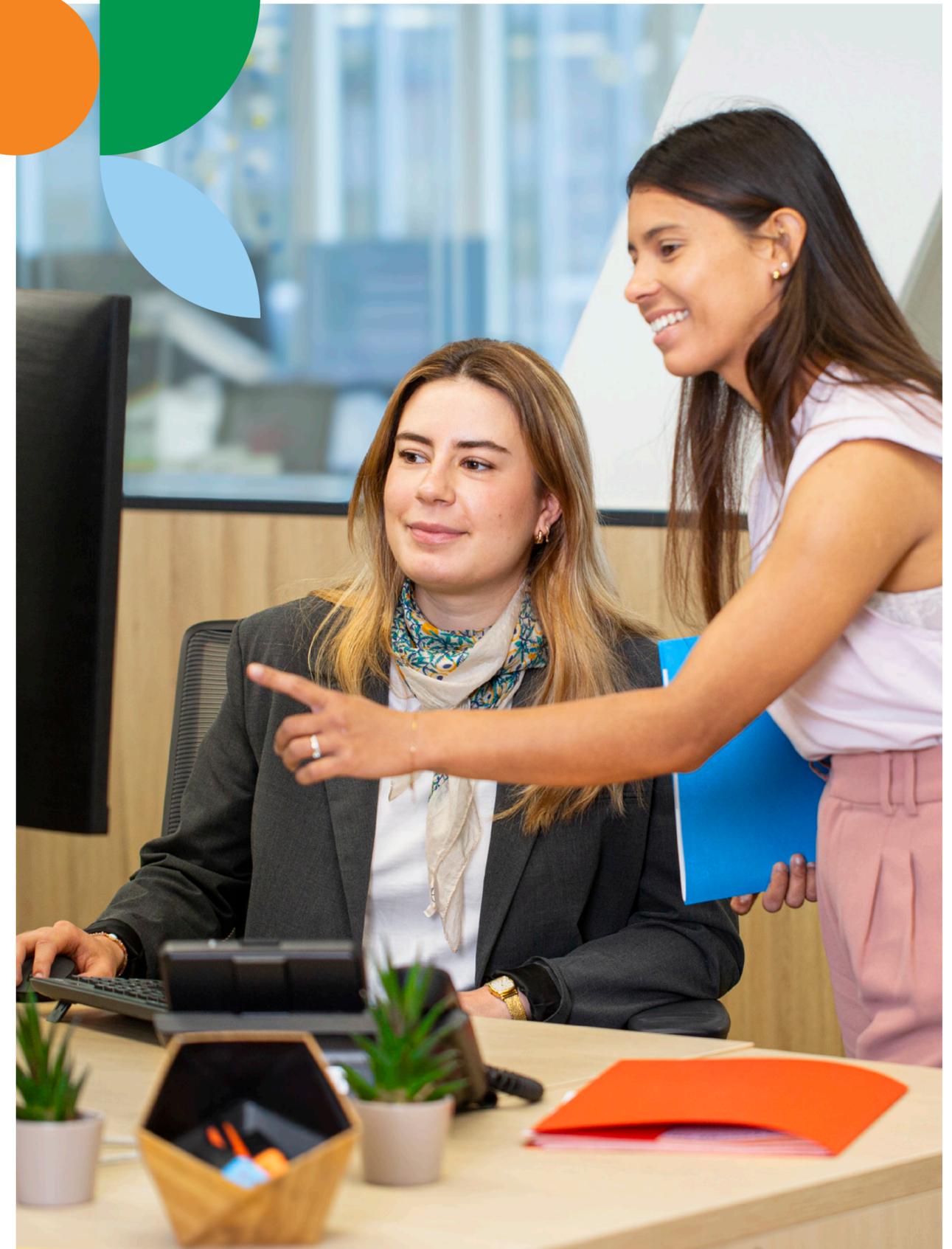
Directrice générale
déléguée - Assurance,
finance et risque

" Nous avons connu un fort développement cette année, et nous sommes très confiants sur la suite, tant dans la gestion de cette croissance que dans la poursuite de cette dynamique avec des partenaires qui partagent nos valeurs mutualistes et nos engagements militants. "

16
Prévoyance

18
Épargne
retraite

20
Réassurance



42 M€
de chiffre
d'affaires

309 000
adhérents

282 M€
de provisions
techniques



Prévoyance

" L'équipe Tutélaire dispose d'une expérience et d'une expertise unique sur la prévoyance et la dépendance en plus d'être un acteur historique et engagé promouvant l'indépendance et la diversité des mutuelles. C'est évidemment un apport important pour Enio, tant pour ses membres que pour leurs adhérents. "

Pierre Marini
Directeur Général d'Enio

Notre métier historique

Métier historique de Tutélaire, c'est avec la prévoyance qu'elle a construit les fondations de son modèle assurantiel : une expertise technique pointue, un pilotage rigoureux des engagements et une politique de souscription équilibrée portés par des collaborateurs talentueux.

Nos contrats couvrent les principaux aléas de la vie : incapacité de travail, invalidité, dépendance, hospitalisation, accidents de la vie et décès. Chacun de ces risques fait l'objet d'un travail approfondi sur sa soutenabilité économique : maîtrise des ratios techniques, pilotage prudentiel, tarification segmentée, modélisation du risque et suivi dynamique des provisions techniques.

Tutélaire se caractérise notamment par sa capacité d'innovation et sa maîtrise de la couverture en cas de perte d'autonomie, avec un accompagnement dès la dépendance partielle. Ce savoir-faire distinctif, elle le met au service de ses partenaires pour les accompagner dans la distribution de garanties réellement adaptées aux besoins de leurs assurés.

" À l'heure où la prévoyance devient trop souvent technique, complexe ou excluante, nous faisons un choix simple : remettre l'humain au centre. Chez Tutélaire, nous concevons des protections sincères, utiles et accessibles, pensées pour répondre aux besoins des adhérents, notamment les plus fragiles. Perte d'autonomie, précarité, accidents de la vie : autant de réalités face auxquelles nous refusons l'indifférence. "

Cécile Beckerich
Directrice Marketing
& Communication de Tutélaire

Épargne retraite

Le nouveau métier de Tutélaire

" Le transfert des portefeuilles Carel est une opération hors-normes. L'enjeu pour Tutélaire était de s'inscrire dans la continuité de CAREL Mutuelle, pour mieux remplir son rôle d'assureur et de partenaire, en faisant valoir ses qualités de gestionnaire de risques dans le domaine de l'épargne retraite des élus locaux. "

Gilles Gaillard
Avocat - Associé
chez ADVANT Altana

Tutélaire consolide sa position d'assureur de personnes en élargissant son champ d'action à l'épargne-retraite. Ce développement stratégique repose sur une vision de long terme, un investissement collectif important et l'expertise technique de ses équipes. En 2024, la mutuelle a obtenu l'autorisation de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) de devenir l'assureur des contrats de retraite supplémentaire des élus locaux et des anciens combattants. Les portefeuilles Carel 1, Carel 2 et

Premut, auparavant assurés par Mutex SA, Carel Mutuelle et Mutex Union, ont ainsi été transférés à Tutélaire. Fidèle à ses valeurs mutualistes et à sa mission sociale, Tutélaire renforce son travail d'accompagnement auprès de ces femmes et de ces hommes investis dans l'intérêt général. Cette dynamique ouvre la voie à une ambition nouvelle : tisser des liens entre retraite et prévention de la dépendance, afin d'apporter des réponses concrètes et innovantes aux enjeux du bien vieillir.

" Ce partenariat avec Tutélaire est d'abord une rencontre de deux cultures mutualistes, fondée sur la confiance, la simplicité des échanges et une volonté partagée de faire progresser la protection sociale des élus locaux. Il nous a permis de sécuriser l'avenir de nos adhérents tout en préservant le sens de notre engagement et la représentation des élus locaux dans la gestion de leur régime de retraite supplémentaire. "

Caroline Blas
Présidente de LA CAREL



58,5 M€
de cotisations

27 298
adhérents



Réassurance



" Ce partenariat avec Tutélaire nous a permis de diversifier notre activité sans fragiliser nos équilibres. En dehors des rapports de force habituels, il s'est construit sur la confiance, le respect et une même façon d'envisager la solidarité. Une vraie alliance au service du bien commun. "

Benjamin Biale
Directeur Général UMGP /
SMERP – HEYME

30,5 M€
de CA

Un axe de développement au service d'un mutualisme solidaire

Dans un marché historiquement dominé par des acteurs dédiés, Tutélaire affirme sa singularité en proposant une activité de réassurance, portée par sa culture du lien.

Face au transfert progressif des dépenses de santé de l'État vers les organismes complémentaires, la réassurance devient un levier stratégique de solidarité, mais aussi un outil d'adaptation pour de nombreux acteurs de la protection sociale.

En 2024, Tutélaire a franchi un cap en acceptant trois nouveaux traités de réassurance. Ce développement conforte son positionnement d'expert prudentiel, doté de fonds propres solides, engagé dans une démarche partenariale fondée sur la rigueur technique, la clarté des engagements et la proximité opérationnelle.

Tutélaire construit aujourd'hui des partenariats diversifiés, tant avec des mutuelles de proximité qu'avec d'autres organismes soucieux de bénéficier d'un appui technique de qualité, de conditions équilibrées et d'un dialogue fondé sur la confiance. Ces actions bénéficient d'un écho élargi grâce à la dynamique de l'UGM Enio. La réassurance s'impose ainsi comme un levier de développement partenarial pour Tutélaire, au service d'une protection solidaire, exigeante et ancrée dans l'intérêt général.

" Notre développement en réassurance s'inscrit pleinement dans notre stratégie de diversification. C'est une manière d'enrichir notre modèle, de l'ouvrir à de nouveaux acteurs et de nourrir des dynamiques de coopération exigeantes. Au-delà de la recherche de performance, c'est aussi l'opportunité de tisser ou de renforcer des liens avec des partenaires qui partagent une certaine vision de la solidarité et de la protection. "

Pierre Monneraye
Directeur de l'Actuariat

Répondre aux besoins, être accessible à tous



Idenn Bourokba

Directrice générale déléguée - Gouvernance, marketing et relations extérieures

" En 2024, nous avons renforcé notre accompagnement des adhérents à travers des actions concrètes : accessibilité, prévention, soutien social, évolution de nos services. Une dynamique fidèle à notre ambition : faire de Tutélaire une mutuelle plus proche, plus utile, plus engagée. "

24
Mieux vivre son hospitalisation

26
Faire face aux accidents de la vie

28
Accompagner la dépendance

30
Agir pour les élus locaux et les anciens combattants

32
Protéger dans la durée



Hospiconfort Mieux vivre son hospitalisation



Apporter sérénité et protection aux adhérents hospitalisés : c'est la vocation de l'offre Hospiconfort qui permet de bénéficier d'indemnités journalières afin d'alléger le poids des dépenses liées à une hospitalisation.

Prendre en compte la réalité

L'évolution du système de soins — avec la montée en puissance des hospitalisations ambulatoires, désormais plus nombreuses que les hospitalisations complètes* — et la baisse progressive du remboursement des frais de santé par l'Assurance Maladie redéfinissent les besoins de protection.

Dans ce contexte, Tutélaire a conçu Hospiconfort, un contrat de prévoyance hospitalisation pensé pour accompagner les adhérents dans un moment souvent vulnérable, en leur versant une indemnité journalière tout au long de leur parcours.

*Source : DREES, Études et Résultats n° 1299, fév. 2024

Une couverture large et personnalisable

Hospiconfort propose quatre formules et trois niveaux d'indemnisation, pour s'adapter à chaque situation. La garantie principale couvre les hospitalisations en Médecine, Chirurgie, Obstétrique (MCO), en psychiatrie, en chirurgie ambulatoire et en hospitalisation à domicile. Pour aller plus loin, trois options permettent d'étendre la couverture aux hospitalisations complètes en soins de suite et de réadaptation (SSR), ainsi qu'aux hospitalisations partielles en MCO, psychiatrie ou SSR. Cette modularité permet de répondre aux différents parcours de soins et aux besoins spécifiques des adhérents, tout en assurant un haut niveau de lisibilité et de simplicité d'usage.

Un accompagnement renforcé avec l'assistance

À partir du 1^{er} juillet 2025, le contrat Hospiconfort s'enrichit, sans surcoût pour les adhérents, de garanties d'assistance pensées pour prolonger la protection au-delà de l'hospitalisation elle-même. Dès une hospitalisation ambulatoire, les adhérents pourront bénéficier de services concrets adaptés à leurs besoins : aide-ménagère, portage de repas, soutien psychologique, mais aussi garde d'enfants ou de proches dépendants, et organisation du retour à domicile. Cette évolution s'inscrit dans notre engagement d'écoute active des attentes des adhérents et dans la volonté de Tutélaire de proposer une protection globale, accessible et réellement utile, adaptée aux réalités de vie de chacun.



Les avantages de l'offre

- 01 Accessible à tous, sans limite d'âge à la souscription
- 02 Aucun questionnaire médical requis
- 03 Versement d'une indemnité journalière pendant toute la durée de l'hospitalisation, selon le niveau choisi (15 €, 30 € ou 45 € par jour)
- 04 Utilisation libre des indemnités journalières
- 05 Cotisation adaptée à l'âge de souscription, à la formule et au niveau de garantie retenu

Apporter sérénité, protection et confort

Hospiconfort vise à alléger les conséquences financières de l'hospitalisation, en offrant à l'adhérent une indemnité journalière qu'il peut utiliser librement, sans justificatif, pour couvrir les frais non pris en charge : chambre individuelle, télévision, Wifi, ou encore services à domicile au retour. L'objectif : permettre à chacun de vivre ce moment difficile avec davantage de sérénité.



Paxivie

Faire face aux accidents de la vie

Accident de bricolage, chute lors d'une randonnée, brûlure en cuisine... les accidents de la vie courante touchent 11 millions de personnes par an en France⁽¹⁾. Avec Paxivie, Tutélaire a fait le choix d'une prise en charge large, à un tarif accessible pour tous.

Tous concernés

Traumatismes non intentionnels, les accidents de la vie courante touchent toutes les générations : les enfants en raison de leur curiosité et de leur difficulté à évaluer les dangers, les jeunes actifs sujets à des accidents de loisirs ou domestiques, ou encore, les personnes âgées plus exposées aux risques de chutes. Si la plupart de ces accidents sont sans gravité, beaucoup engendrent des séquelles gênantes au quotidien, tandis que d'autres peuvent avoir des conséquences irréversibles.

" Après ma chute en montagne, j'ai vraiment apprécié la sincérité de ma couverture Paxivie : je n'ai pas eu de dégradation physique très grave, mais j'ai tout de même perçu une indemnisation. "

Martial S.



Les avantages de l'offre

01

Une prise en charge des accidents de la vie dès 1% d'AIPP⁽²⁾

02

Une indemnisation simple et transparente

03

Une offre accessible au plus grand nombre, sans questionnaire médical

04

Une prise d'effet des garanties immédiates, sans délai de carence

05

Une prise en charge globale incluant des garanties d'assistance accessibles 24/24h et 7/7j

Protéger le plus grand nombre

Le contrat Paxivie de Tutélaire se distingue en indemnisant les accidents de la vie dès 1% d'AIPP⁽²⁾, contrairement à la plupart des contrats qui fixent souvent un seuil minimal plus élevé. Cette approche permet de couvrir un plus grand nombre de victimes, y compris celles ayant subi des séquelles légères, mais impactantes au quotidien. Paxivie est conçue pour être accessible aux revenus les plus modestes, offrant ainsi une solution alignée avec les besoins de protection sociale des populations les plus vulnérables. Ainsi Paxivie répond efficacement aux réalités statistiques des accidents de la vie, les séquelles légères étant les plus fréquentes, tout en offrant une couverture financière adaptée aux besoins des assurés.

Trois niveaux d'indemnisation

Le contrat Paxivie couvre tous types d'accidents de la vie courante et indemnise les adhérents subissant des séquelles physiques et/ou psychiques. Une indemnité forfaitaire fixe est versée lorsque l'état de santé de l'adhérent est stabilisé et que des séquelles définitives subsistent. En cas de décès accidentel, une allocation est versée aux proches pour leur apporter un soutien dans ce moment difficile.

Des garanties d'assistance

Afin de bénéficier d'un accompagnement global, Paxivie propose des garanties d'assistance assurées par RMA (Ressources Mutuelles Assistance) : un service d'écoute, de conseil et d'information, de l'accompagnement psychosocial, ou encore, une assistance en cas d'immobilisation de l'adhérent ou de situation de handicap.

(1) Sources : Enquête permanente sur les accidents de la vie courante 2016 - Institut national de veille sanitaire ; étude Opinion way mai 2013.
(2) AIPP : L'Atteinte Permanente à l'Intégrité Physique et Psychique (AIPP) correspond à la perte fonctionnelle faisant suite à un accident.

sâge autonomie

Accompagner la dépendance

Pensé pour tous, le contrat sâge autonomie est une réponse innovante à la perte d'autonomie, qu'elle soit partielle ou totale.

" Très vite, on a vu que ma mère n'y arrivait plus. Quand l'évaluation a été faite, le diagnostic de dépendance GIR3 est tombé. On ne savait pas par où commencer. Nous avons été accompagnés dans toutes les démarches : dossier pour la reconnaissance de la dépendance, demande d'aides, orientation vers les bons interlocuteurs, conseils pour adapter le logement... Et une fois la dépendance reconnue, la rente mensuelle a permis de limiter le reste à charge des aides à domicile. "

Sandrine B.

Une réponse mutualiste à un enjeu de société

Engagée de longue date sur le champ de la dépendance, Tutélaire a capitalisé sur cette expertise pour concevoir une réponse innovante : le contrat sâge autonomie. Face à l'augmentation du nombre de personnes exposées à la perte d'autonomie — 1,3 million aujourd'hui, 3,6 millions attendues d'ici 2050 — cette solution se veut à la fois juste, sincère et claire.

Un contrat pensé pour tous

sâge autonomie est une offre inclusive, conçue pour répondre aux réalités financières des foyers les plus exposés à la perte d'autonomie. Les cotisations ont été calculées en tenant compte du reste à charge moyen supporté par les familles, afin de proposer une couverture à la fois utile et accessible.

La souscription est ouverte aux personnes atteintes d'affections de longue durée, sans questionnaire médical, pour ne pas exclure les publics les plus fragilisés.

Une prise en charge élargie de la dépendance

Le contrat couvre la dépendance partielle dès le GIR4, un choix rare sur le marché, avec le versement d'un capital forfaitaire en cas de reconnaissance de l'état de dépendance. Pour simplifier l'accès aux garanties, Tutélaire s'appuie sur l'évaluation officielle de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) et la grille AGGIR, limitant ainsi les démarches administratives pour les bénéficiaires.

Un accompagnement global

Le contrat sâge autonomie s'inscrit dans une logique de parcours en proposant un accompagnement global : des garanties d'assistance ainsi que de service et de protection juridiques accessibles aux personnes aidées et à leurs aidants. Ces services portent notamment sur l'accompagnement administratif lors de la reconnaissance en dépendance, une difficulté majeure selon les aidants.



Les avantages de l'offre

01

Une prise en charge élargie dès la dépendance partielle au GIR4

02

Un contrat accessible jusqu'à 70 ans

03

Une offre conçue pour le plus grand nombre : des cotisations justement tarifées, une offre incluant les personnes en ALD, sans questionnaire médical lors de la souscription

04

Un accompagnement global via des garanties d'assistance et des garanties de service et protection juridiques



GARANTIES DE SERVICES ET DE PROTECTION JURIDIQUES

Le contrat sâge autonomie intègre des garanties de service et protection juridique pour les personnes en situation de dépendance, ainsi que leurs aidants. Sur simple appel téléphonique, Solucia Service et Protection juridiques délivre des renseignements juridiques dans différents domaines du droit. Une aide aux démarches administratives peut également être apportée. Enfin, une protection juridique en cas de litige est proposée aux adhérents. Dans le prolongement de son engagement en faveur de la protection des personnes vulnérables, une nouvelle garantie dédiée à la prise en charge des « violences intrafamiliales » vient compléter l'accompagnement. Elle est accessible à l'adhérent, à son conjoint ainsi qu'à ses enfants fiscalement à charge.

32 %

des Français souhaitent de l'aide pour la constitution des dossiers et les démarches administratives*

Un contrat distribué en partenariat avec d'autres mutuelles

sâge autonomie est également proposé par cinq mutuelles partenaires, qui partagent les valeurs de solidarité et d'accessibilité portées par Tutélaire. Ce modèle de distribution mutualiste permet d'élargir la diffusion du contrat tout en garantissant un accompagnement de proximité aux adhérents.

Tutélaire s'engage pleinement aux côtés de ces partenaires : elle forme leurs équipes aux enjeux de la perte d'autonomie, met à leur disposition des outils pédagogiques et supports de communication adaptés, et organise régulièrement des actions de sensibilisation :

- webinaires animés par des gériatres ;
- ateliers pratiques à destination des aidants ;
- animations de prévention sur le bien vieillir et l'anticipation de la perte d'autonomie.

Forte de cette expérience, Tutélaire souhaite désormais mettre son expertise en matière de dépendance au service d'autres mutuelles distributrices, afin d'élargir l'impact de sâge autonomie et de contribuer, aux côtés d'organisations engagées, à une meilleure couverture du risque dépendance.

Épargne-retraite Agir pour les élus locaux et les anciens combattants



Nouvel acteur de l'épargne retraite, Tutélaire accompagne celles et ceux qui incarnent l'engagement au service de l'intérêt général : élus locaux et anciens combattants.

Soutenir les parcours d'engagement

Le parcours des élus locaux et des anciens combattants, par nature atypique, ouvre droit à des dispositifs de retraite supplémentaire spécifiquement conçus pour répondre à leurs besoins :

- pour les élus, une solution de capitalisation adaptée à la nature de leur mandat ;
- pour les anciens combattants, la Retraite Mutualiste du Combattant, épargne solidaire et sécurisée, soutenue par l'État.

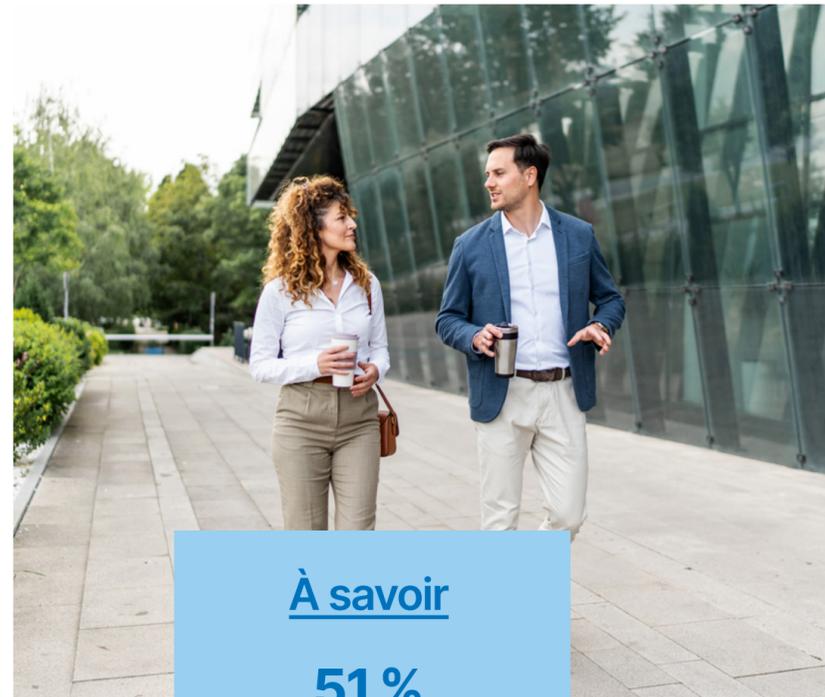


Tutélaire, nouvel acteur de l'épargne retraite

Depuis 2024, Tutélaire est l'assureur de ces dispositifs, à la suite de transferts de portefeuilles visant à garantir la pérennité de mécanismes essentiels à la protection sociale de ces publics. Ainsi, la mutuelle réaffirme sa volonté de garantir un cadre stable, solidaire et durable à celles et ceux qui ont consacré une part de leur vie à l'intérêt général. Cette démarche prolonge les travaux qu'elle a déjà engagés en faveur de la soutenabilité de notre système de protection sociale.

Une synergie porteuse de sens

Elle ouvre également de nouvelles perspectives de développement, notamment autour du couplage entre épargne retraite et couverture du risque de dépendance. Cette articulation, porteuse de sens et d'utilité sociale, répond à un besoin croissant d'accompagnement global tout au long de la vie. Elle s'inscrit pleinement dans la mission de Tutélaire : proposer des solutions accessibles, responsables et adaptées aux grands défis du vieillissement.



La retraite supplémentaire des élus locaux

Exercer un mandat local, c'est s'engager pleinement au service de l'intérêt général, parfois en mettant sa trajectoire professionnelle entre parenthèses. Or, cet engagement peut fragiliser les droits à la retraite, en raison de la nature souvent temporaire, discontinue ou à temps partiel des fonctions électives. Pour répondre à cette réalité, le législateur a mis en place dès 1992 un dispositif de retraite supplémentaire spécifiquement dédié aux élus locaux indemnifiés. Ce cadre repose sur un mécanisme de rente viagère, cofinancé par la collectivité, et permet à chaque élu de se constituer des droits à la retraite de façon volontaire. Un dispositif qui concilie liberté d'adhésion, équité et reconnaissance de l'engagement public.

À savoir

51 %

des élus estiment que la protection sociale et le régime de retraite sont non satisfaisants et constituent une raison importante ou très importante de la crise des vocations constatée.*

*Source : Rapport d'information n° 642 (2017-2018), Senat

TUT'LR Protéger dans la durée



Le contrat de prévoyance TUT'LR est le contrat historique de la mutuelle, conçu à l'origine pour les postiers et télécommunicants. Au-delà des aspects purement assurantiels, ce contrat traduit une certaine idée de la prévoyance : celle qui protège, qui soutient, et qui s'inscrit dans la durée.

Un couverture prévoyance complète

Le contrat TUT'LR incarne une approche globale de la prévoyance : incapacité, invalidité, décès, dépendance, mais aussi soutien aux aidants familiaux, dans une logique de solidarité et de continuité de l'accompagnement. Aujourd'hui fermé à la souscription, il couvre toujours plus de 303 000 adhérents, actifs et retraités, et demeure un pilier de la protection apportée par Tutélaire.



L'option Garantie Complémentaire Dépendance (GCD)

01

Ouverte à tous les adhérents TUT'LR, jusqu'à 75 ans

02

3 niveaux d'indemnisation au choix

03

Une prise en charge dès la reconnaissance de l'état de dépendance

04

Des démarches administratives limitées au rattachement à un GIR*

05

Un accompagnement dans chaque moment de vie

Une couverture dépendance intégrée, avec la possibilité de renforcer sa protection

Pionnière dans le domaine, le contrat TUT'LR comprend une garantie socle en cas de dépendance. Ce dernier peut être complété par une Garantie Complémentaire Dépendance (GCD) proposée en option, ouverte à tous les adhérents jusqu'à 75 ans. Cette garantie renforcée permet de bénéficier, en cas de dépendance avérée, du versement d'une rente qui viendra en complément du montant déjà prévu par le contrat TUT'LR. Ce dispositif à double niveau permet aux adhérents concernés de disposer d'une réponse personnalisée, adaptée à l'évolution de leurs besoins.

Des services pour mieux faire face aux situations complexes

Depuis 2022, ces adhérents bénéficient également, sans surcoût, d'un dispositif de services et de protection juridiques destiné à les accompagner dans les moments de vulnérabilité ou de litige, en lien avec les aléas de la vie (santé, famille, consommation...), assuré et réalisé par Solucia Service et Protection Juridiques.

Un soutien concret aux aidants familiaux

Parce que la perte d'autonomie d'un proche bouleverse aussi la vie de ceux qui l'accompagnent, Tutélaire s'engage depuis plus de vingt ans aux côtés des aidants familiaux. Dès 2000, une garantie spécifique a été créée pour compenser les pertes de revenus liées à l'arrêt de travail dans le cadre d'un congé de proche aidant. À travers ces dispositifs intégrés, Tutélaire anticipe un enjeu de société majeur : permettre à chacun de prendre soin d'un proche sans compromettre sa propre stabilité financière ou professionnelle. Un engagement fidèle à l'esprit mutualiste et solidaire du contrat TUT'LR.

*Les niveaux de dépendance sont classés en 6 groupes dits « iso-ressources » (GIR)

Développer un mutualisme ouvert, protecteur et démocratique



Mélissa Perez
Directrice de l'Engagement

" Notre mission est plus qu'une déclaration d'intention. Elle guide nos projets structurants, comme la refonte de l'expérience adhérents et notre bilan carbone, incluant nos investissements. Être entreprise à mission c'est mettre notre raison d'être au cœur de notre stratégie. "

36

Assureur mutualiste

37

Entreprise

38

Employeur

39

Investisseur



Tutélaire, Assureur mutualiste

Tutélaire propose des garanties accessibles à tous, conçues pour répondre aux besoins, y compris ceux des personnes vulnérables, et améliore le service rendu.

Une assurance qui protège sans exclure

Chez Tutélaire, être assureur mutualiste, ce n'est pas seulement proposer des garanties : c'est défendre l'accès à la protection pour toutes et tous, en veillant particulièrement aux plus vulnérables. Nos produits sont conçus pour répondre à des besoins concrets, être accessibles financièrement et accompagnés de services utiles dans les moments les plus sensibles de la vie.

Une expérience adhérent centrée sur l'humain

Nos contrats offrent une réponse complète : garanties, prévention et services. Mais au-delà de l'expertise, c'est l'attention portée à chaque adhérent qui guide notre action, notamment en cas de sinistre ou d'accident de la vie. En 2024, nous avons fait évoluer le parcours adhérent pour aller plus loin dans la simplicité, l'inclusion et la qualité relationnelle. Objectif : renforcer la reconnaissance, la prise en charge et la proximité, en assumant pleinement notre rôle d'acteur protecteur, humain et accessible. Cela s'est traduit par de nouvelles fonctionnalités dans l'espace personnel pour plus de clarté, des courriers revus selon la méthodologie FALC (Facile à lire et à comprendre) et une écoute renforcée du ressenti de nos adhérents.

Agir localement en faveur de l'environnement

Avec Phénix, notre projet d'engagement ancré dans les territoires, nos sections locales et 550 militants ont mené 25 actions environnementales et sociétales en 2024, en partenariat avec 40 associations. Ces actions ont porté sur la biodiversité, la santé, l'inclusion. Par ailleurs, Tutélaire prend position collectivement sur les sujets sensibles comme les risques liés aux pesticides, dans une logique de plaidoyer mutualiste.

LUTTER CONTRE L'INASSURABILITÉ DES PERSONNES : UN ENJEU FONDAMENTAL

Dans un système assurantiel toujours plus technique et sélectif, des personnes sont sans solution de couverture. C'est le cas des personnes âgées en début de dépendance, des malades chroniques, des aidants familiaux, des travailleurs précaires, ou encore, des personnes en situation de handicap. Tutélaire refuse cette logique d'exclusion. Le contrat Sâge Autonomie couvre les personnes dès le GIR4, soit une dépendance partielle. Or, près de 60 % des bénéficiaires de l'APA à domicile relèvent de ce niveau de dépendance⁽¹⁾. Nos garanties sont accessibles sans sélection médicale discriminante, avec un tarif maîtrisé. Nous intégrons des services d'assistance et de conseil et de protection juridique pour accompagner les personnes dans la durée, notamment les aidants et les victimes de violences intrafamiliales.

⁽¹⁾ Source : INSEE, 2021 - Répartition des GIR des bénéficiaires de l'APA à domicile

25
actions
environnementales
et sociétales menées
en 2024



Tutélaire, Entreprise

Entreprise à mission, Tutélaire agit pour réduire son impact environnemental et encourager les comportements durables. Cette exigence s'incarne dans son fonctionnement quotidien, sa politique d'achats et la manière d'impliquer les parties prenantes.

Un bilan carbone pour agir à la source

En 2024, Tutélaire a réalisé son premier bilan carbone global, avec un objectif clair : piloter notre transition et identifier les leviers d'action prioritaires. Cette démarche, confiée à un prestataire expert, permet de mesurer nos émissions incompressibles - celles directement liées à notre activité - et d'agir via des contributions à des puits de carbone.



6 000
adhérents ont opté pour
la version numérique
du magazine

Une vie de bureau plus sobre

Implantée dans un immeuble certifié HQE, Tutélaire va plus loin en mesurant son empreinte spécifique liée à l'usage des bureaux. Le bilan carbone "vie de bureau", mené avec MyCO2 (Carbone 4), fournit des indicateurs concrets pour optimiser les consommations et ajuster les pratiques. Nous sensibilisons régulièrement nos équipes aux gestes écoresponsables : tri des déchets, recyclage du matériel, sobriété numérique... Chaque action compte.

Vers des achats plus responsables

Tutélaire a structuré sa politique d'achats responsables autour d'une charte exigeante. Nous privilégions les prestataires partageant nos valeurs, notamment les entreprises à mission ou engagées RSE. Le bilan carbone est désormais utilisé pour référencer les fournisseurs les plus vertueux. Un exemple concret : l'acquisition de téléphones reconditionnés, à faible impact environnemental.



Solucia, une entreprise à mission

Solucia Service et Protection Juridiques, filiale de Tutélaire, entame une démarche pour devenir entreprise à mission. Elle s'est dotée d'une raison d'être : « Donner à chacun le pouvoir d'exercer ses droits, grâce à un collectif expert, créatif et engagé pour une société plus juste ».



Tutélaire, Employeur

Tutélaire agit pour un environnement de travail responsable, inclusif et épanouissant.

Faire preuve d'attention

Bien travailler passe souvent par un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Dans cette optique, Tutélaire a mis en place un dispositif concret : la semaine de 4 jours adoptée par l'ensemble des équipes en janvier 2022. En complément, nous agissons sur la prévention des risques psychosociaux. Grâce à la plateforme Moodwork, chaque salarié peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé : bilan bien-être, entretiens, conseils et échanges avec des psychologues.



L'emploi inclusif

Tutélaire agit pour une meilleure reconnaissance du handicap au travail. En partenariat avec Pidlem, nos collaborateurs ont suivi une formation sur la déconstruction des stéréotypes liés au handicap et l'acceptabilité de la reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Fédérer autour d'un projet collectif

Partager des convictions fortes et les traduire en actions créent du lien. Nos collaborateurs ont la possibilité de proposer des initiatives pour améliorer leur quotidien. Deux projets ont vu le jour en 2024 : la pratique du sport en entreprise et la création d'une bibliothèque engagée, ouverte à toutes et tous. Ces actions nourrissent notre culture d'entreprise, ancrée dans les valeurs de solidarité, de coopération et de respect.

Offrir à tous les mêmes opportunités

Chez Tutélaire, l'égalité des chances entre les femmes et les hommes n'est pas seulement une priorité, c'est une réalité concrète. Les femmes, qui constituent 63 % de l'effectif total, sont également largement représentées dans les instances dirigeantes. L'équité salariale entre les genres est pleinement respectée, et la mise en place du « SMIC Tutélaire » réduit les écarts entre les plus hauts et les plus bas salaires.



97,5 %

des collaborateurs satisfaits par la semaine de 4 jours

63 %

de femmes dans l'effectif global

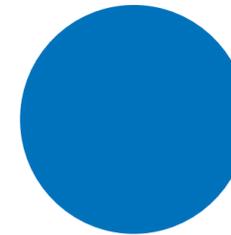
92 %

des salariés considèrent Tutélaire comme une entreprise inclusive

ZOOM SUR

Tutélaire, Investisseur

Conscients que nos placements représentent notre principal poste d'émissions de gaz à effet de serre, nous nous engageons à les orienter vers des projets à forte utilité sociale et environnementale.



Vers 100 % de placements responsables d'ici 2030

Notre ambition est claire : atteindre 100 % de placements responsables d'ici 2030. Cela inclut des fonds à impact, des investissements socialement responsables (ISR) et des projets de finance durable. Fin 2024, nous avons déjà atteint 95,8 % de placements responsables.

Réorienter nos investissements immobiliers

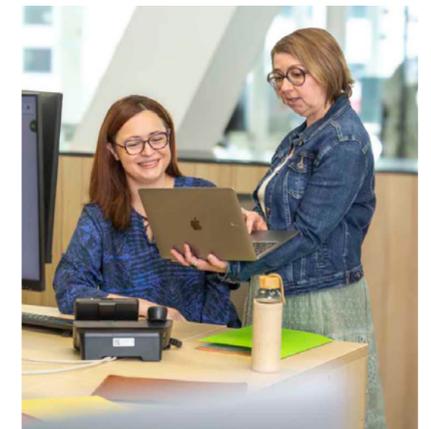
8 % de nos actifs sont investis en SCPI. Nous avons initié une démarche pour réorienter ces placements vers des véhicules responsables. Une première étape a consisté à étudier leur intégration dans notre bilan carbone, afin d'inclure l'ensemble de nos actifs dans notre trajectoire de transition.

Une gouvernance renforcée pour une finance durable

Depuis 2024, notre Direction de l'Engagement contribue à la définition de notre stratégie d'investissement durable. Elle veille à l'alignement de nos choix avec notre raison d'être et mobilise nos parties prenantes autour d'objectifs partagés.

Suivre les placements et les risques

Alors que la nouvelle activité retraite augmente le volume de ses placements, et renforce l'exigence réglementaire, Tutélaire optimise l'analyse de ses risques de durabilité et accompagne la montée en puissance de sa gouvernance. Une vue exhaustive des placements responsables et de leurs poids respectifs permet un pilotage au plus fin. Depuis 2024, Tutélaire mesure l'empreinte de son portefeuille avec l'accompagnement de Carbon4 Finance.



AU-DELÀ DES LABELS : UNE VIGILANCE ACCRUE

Si les labels ISR offrent un cadre, ils ne garantissent pas toujours un impact environnemental réel. Des études ont montré que certains fonds labellisés continuent d'investir dans des entreprises à forte empreinte carbone. Nous allons au-delà des labels, en analysant en profondeur nos portefeuilles et en excluant les entreprises qui ne répondent pas à nos critères stricts de durabilité.

95,8 %

de placements responsables en 2024





" La singularité de Tutélaire réside probablement dans sa vie collective intense, cette fraternité étonnante entre tous ceux qui la font vivre et l'attachement collectif des adhérents, des salariés et des élus au projet commun de protection et à la mission de notre mutuelle. "

Hannelore Hammann

Présidente du Comité de Mission
de Tutélaire



tutélaire
MUTUELLE HUMANISTE